

1- Le CLAS Collège

Le CLAS collège, en partenariat avec le collège Agrippa d'Aubigné a permis d'accueillir 14 jeunes de 6ème, de 5ème et de 4ème soit 14 familles en 2022/2023.

Au-delà de l'aide aux devoirs qui est assurée, l'équipe est formée pour accompagner et soutenir les parents et les professeurs des écoles dans leur mission éducative. Ce dispositif permet de trianguler entre le collège, les familles et l'association et ainsi de faciliter les échanges. Le but est de permettre aux jeunes d'acquérir une méthode de travail et de faciliter le bon déroulement de la vie scolaire en impliquant les parents dans leur rôle éducatif. Les jeunes saintais sont accueillis, mais également ceux résidant sur certaines communes de l'agglomération.

Objectifs généraux :

- Développer les activités favorisant un enrichissement éducatif et culturel.
- Développer des capacités d'expression.
- Favoriser l'apprentissage de la solidarité et de la tolérance.
- Faciliter le bon déroulement de la vie scolaire en impliquant les parents dans leur rôle éducatif.
- Contribuer à la réussite scolaire par une aide aux devoirs.
- Permettre aux familles et aux jeunes du CLAS de nous rejoindre sur les Animations aux Pieds des Immeubles et d'autres projets.
- Favoriser l'entraide entre adultes/jeunes et jeunes/jeunes.
- Mettre en place des activités culturelles et sportives sur le temps du CLAS.

Déroulement :

Les interventions auprès des enfants

Les enfants sont orientés par l'équipe éducative du collège (professeurs, assistante sociale scolaire, équipe de direction) ou grâce aux bouches à oreilles entre jeunes et familles. Certains nous connaissent depuis l'école primaire et demandent à suivre l'accompagnement au collège ou désirent après la classe de 6^{ème} poursuivre le CLAS en 5^{ème} et 4^{ème}.

Les activités proposées :

- Aide méthodologique.
- Planification du temps de travail sur la semaine avec le jeune, arriver à anticiper et à prévoir son matériel pour avancer.
- Apprentissage méthodologique visant la compréhension des consignes.
- Acquisition de la méthode, s'appuyant sur sa leçon pour réaliser un exercice.
- Organisation du travail en autonomie en vue de la 3^{ème}.

Aide aux leçons ou aux devoirs :

- Accompagnement individuel et/ou collectif selon les besoins de l'enfant.
- Retour sur les bases qui ne seraient pas acquises, possible grâce aux compétences et la complémentarité de l'équipe Bénévoles/Salariés.
- Répartition des jeunes en fonction des facilités de chacun et en fonction des matières.

Apports culturels :

Atelier découverte, de 17h à 18h, en s'appuyant sur les propositions des jeunes et bénévoles en début d'année, ainsi que sur la richesse des groupes projets de l'association Belle Rive, les relations avec le Gallia Théâtre ou l'Abbaye aux Dames ou des clubs sportifs de la ville de Saintes.

La richesse de l'ouverture culturelle permet aux jeunes de nouveaux apprentissages et permet d'échanger avec eux sur un autre support que les devoirs.

Ces temps d'activités permettent aux jeunes de développer des capacités et connaissances autres que sur les temps d'aide aux devoirs ainsi que de tisser du lien avec des associations sportives, culturelles du territoire et de pratiquer dans un cadre sécurisant.

↳ En quoi se rapproche-t-on de notre utopie ?

Les animateurs jeunesse, l'éducatrice de prévention et les bénévoles sont reconnus comme des personnes ressources offrant des réponses aux questionnements des jeunes et de leurs parents. Ces échanges informels lors des temps de jeux avec les jeunes ou lorsque les parents passent la porte, sont indispensables pour offrir un cadre sécurisant et de confiance dans lequel les familles vont s'autoriser à échanger.